

par Robert OPPETIT

Fameux de son vivant, considéré comme le plus savant, voire le meilleur théologien de son temps et l'un des hommes qui l'illustraient le mieux dans les domaines les plus divers de la connaissance, Antoine Arnauld, dit « le grand Arnauld », est un de ces inconnus célèbres dont la renommée a fini par masquer la véritable personnalité.

Son image, trop exclusivement associée au souvenir des passions soulevées par la question du jansénisme, s'est progressivement réduite dans la mémoire collective à une représentation stéréotypée plutôt simpliste. En effet, la postérité, quand elle ne l'a pas complètement oublié, n'a retenu de cet homme si ardemment loué ou décrié à son époque que le visage sévère d'un chef de secte, plus ou moins hérétique, polémiste aussi âpre que fécond, dont l'opiniâtreté orgueilleuse à soutenir des points de vue trop personnels aurait contribué à jeter le trouble dans l'Église et les consciences.

Trois siècles après sa mort, dans un paysage socio-politique totalement différent de celui qu'il avait connu, mais dans un climat de mutation spirituelle et morale qui n'est pas sans rappeler — en bien plus radical et à l'échelle planétaire — la crise que traversait, en la seconde moitié du XVII^e siècle, la conscience européenne, il paraît équitable de réviser quelques-uns des jugements portés sur Antoine Arnauld en s'adressant directement à lui, pour mieux le comprendre dans la réalité profonde de son être. Il n'est pour cela que de se référer aux écrits qu'il nous a laissés. Rassemblés en quarante-trois tomes, ils constituent une somme imposante de travaux austères, parfois arides, dont le style, malgré sa vigueur toute classique, a pris quelques rides. Sainte-Beuve tout en lui attribuant le mérite d'avoir été « le Malherbe de la théologie », lui dénie, comme beaucoup d'autres le feront à sa suite, la qualité de grand écrivain. Aussi bien, et quelque soin qu'il ait eu de bien écrire, telle ne fut sans doute pas l'ambition d'Arnauld, qui, probablement, n'eut pas davan-

tage celle d'être reconnu comme philosophe, juriste, mathématicien, pédagogue ou quoi que ce soit d'autre, pour avoir possédé des lumières dans les disciplines les plus diverses et avoir eu, parfois, l'occasion de traiter de problèmes en relevant. Ses incursions dans le domaine de la philosophie et de la science n'ont jamais été que circonstanciées. Il n'a pas cultivé les sciences pour elles-mêmes, étant visiblement convaincu que les connaissances qu'elles procurent ne peuvent être que limitées, puisque, par nature, la raison qui permet de les acquérir est elle-même limitée. De ce fait, il ne leur accorde qu'un intérêt tout relatif, et on vient à constater, au fur et à mesure que l'on se familiarise avec sa pensée, que, pour lui, un jugement juste et une bonne vie ont plus de valeur que les connaissances les plus solides, parce que les choses qui importent vraiment à ses yeux sont celles, infinies, de l'éternité et du salut, que la raison peut dans une certaine mesure pressentir, mais auxquelles il n'est possible d'accéder que par la Foi. Il semble, dès lors, indispensable, si l'on veut saisir le grand Arnauld dans la réalité la plus authentique de son être, d'examiner le contenu et la structure d'une foi qui paraît bien être le « *primum movens* » de sa vie, l'axe autour duquel gravitent sa pensée et son œuvre.

*
* *

Quant naît, en 1612, son vingtième enfant, le dernier des dix qui ont vécu, prénommé comme lui Antoine, le célèbre avocat Arnauld est un homme ayant déjà atteint la cinquantaine. Son épouse, Catherine Marion, et lui-même, tous deux descendants de vieilles familles de robe et d'épée, notoires depuis plusieurs générations, élèvent leurs enfants suivant des principes de sérieux et de piété, courants à l'époque dans leur milieu, mais dont on peut dire, en ce qui les concerne, qu'ils sont vécus avec une ferveur particulière depuis que, trois ans plus tôt, leur seconde fille, la très jeune Abbesse de Port-Royal, a entrepris de réformer suivant la plus stricte observance sa vie et la vie du couvent à la tête duquel elle avait été placée par convenance familiale. Les effets de la grâce qui a touché Mère Angélique se sont progressivement répercutés sur tous les membres de la famille. Ses sœurs, les unes après les autres, viennent auprès d'elle se mettre au service de Dieu, et M^{me} Arnauld, après la mort de son époux, ne tardera pas à rejoindre ses filles sous le voile. Très attentive à l'éducation de son dernier-né, âgé de seulement sept ans à la disparition de son père, elle l'oriente vers la théologie lorsque, adolescent, il doit choisir son avenir. Initialement attiré par des études de droit

auxquelles le prédisposaient son atavisme et sa tournure d'esprit, le jeune Antoine se rend sans difficulté au souhait de sa mère. De santé plutôt délicate, doux et réservé, il est naturellement grave et réfléchi ; très pieux, il se lance avec ardeur dans des études théologiques où il se montre brillant : elles pourraient aisément lui ouvrir les portes d'une grande carrière ecclésiastique, pour peu qu'il sache mettre à profit les occasions qui se présentent. Tel n'est pas le cas : Antoine Arnauld a de plus hautes exigences.

Au moment de prendre ses derniers grades et de se préparer aux ordres majeurs, le jeune homme est saisi de scrupules.

Réalisant que sa vie, si irréprochable soit-elle, demeure encore trop entachée de considérations mondaines pour satisfaire à l'idée qu'il se fait de ce que doit être une existence effectivement consacrée à Dieu, il s'interroge : est-il digne du sacerdoce ?

Répondre selon ses seules lumières serait pure présomption de sa part. L'abbé de Saint-Cyran, maître spirituel vénéré de sa famille, lui paraît le recours vers qui se tourner. Il ne le connaît pas personnellement, mais a déjà eu l'occasion de se féliciter de ses avis, puisque c'est sur son conseil de lire saint Augustin, transmis par son frère d'Andilly, qu'il a pu orienter de manière décisive ses travaux d'étudiant. Il lui écrit donc une lettre émouvante pour se placer sous son autorité, promettant de se conformer en tout à ses directives, quelles qu'elles soient.

Saint-Cyran, après l'avoir mis à l'épreuve par une première réponse assez ambiguë, ne tarde guère, au vu de ses réactions, à le confirmer explicitement dans une vocation qu'il juge solidement fondée. Du fond de la prison de Vincennes où l'a relégué l'arbitraire de Richelieu, l'abbé a jaugé son correspondant à sa juste valeur. Avec son discernement habituel il a compris qu'il serait, par ses qualités intellectuelles et morales, l'élévation de son esprit et sa force d'âme, un défenseur de la foi aussi intrépide que lui-même.

Définitivement affermi dans sa vocation, pénétré de l'esprit de Saint-Cyran qui lui livre dans ses lettres (1) le fond de sa pensée, Antoine Arnauld envisage désormais avec une ferveur tranquille la mission dont il se sait, à travers ce que son maître lui en fait entrevoir, investi par Dieu. Il découvre aussi l'ampleur de l'humilité et des efforts qu'il lui faudra déployer pour l'accomplir.

Le portrait qu'il dresse de saint Charles Borromée dans la préface de *La Fréquente Communion* donne une bonne idée des qualités requises, selon lui, d'un homme consacré au service de Dieu :

Il semble qu'on peut dire de lui, ce qui est écrit de Jérémie, que Dieu l'avait rendu une colonne de fer et une muraille d'airain pour résister

à ceux qui s'opposeraient à lui dans le rétablissement de la pénitence, et qu'il ait toujours dans l'esprit cette parole excellente de saint Grégoire Pape « que les Évêques et les Docteurs de l'Église doivent toujours joindre à la plénitude de leur science et à la douceur de leur charité paternelle une ardeur et une sévérité de lions, afin que parmi leur tranquillité et leur douceur, ils soient tout brûlants par le feu d'un saint zèle, pour maintenir la discipline qu'ils prêchent aux hommes (2).

On trouve dans ce portrait plus d'un trait que l'on pourrait appliquer à Arnauld lui-même, et, lorsque, quelques lignes plus loin dans le même texte, il évoque les persécutions et les calomnies dont fut victime le saint évêque — accusations de « sévérité excessive », « d'opiniâtreté » et de « précipitation dans les conseils » —, le décri que l'on fait de ses ordonnances jugées « dures, nouvelles, injustes et déraisonnables », on ne peut s'empêcher de penser qu'il a une sorte de vue prémonitoire de ce qui va être bientôt son propre destin, parce que, selon la citation de saint Paul qu'il rapporte, « tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés » (2^e épître à Timothée) (3).

En devenant prêtre et docteur de l'Église on souscrit un engagement irrévocable qu'Arnauld, en ce qui le concerne, est fermement décidé à vivre « avec piété en Jésus-Christ », selon la foi qui, telle que la définit saint François de Sales dans un de ses sermons :

n'est autre chose qu'une adhésion de notre intelligence et de notre volonté aux divins mystères révélés par Dieu (4).

Le saint ajoute qu'elle s'affermir d'autant plus, qu'unie à l'espérance et à la charité, elle devient « vivante, veillante et attentive ».

Nous avons là les trois qualificatifs par quoi caractériser la foi d'Arnauld qui, c'est l'occasion de le rappeler, a, tout jeune enfant, reçu, avec les autres membres de la famille, la bénédiction toute particulière de l'évêque de Genève.

En effet, si l'on entre plus avant dans le détail de ces qualifications en reprenant les termes utilisés par le saint Évêque pour approfondir et expliquer sa conception de la foi, on est vite convaincu de sa similitude avec celle d'Arnauld. La foi de celui-ci est indubitablement sans faille, « vivante » — nous aurons à y revenir — mais aussi, et très fortement, « veillante et attentive » au sens de saint François de Sales, c'est-à-dire susceptible de pénétrer et de comprendre

avec subtilité et promptitude les vérités révélées [...] active et diligente à rechercher et embrasser tout ce qui peut l'agrandir et fortifier [...], capable d'apercevoir de fort loin tous ses ennemis [...], toujours aux

aguets pour découvrir le bien et éviter le mal [...], ne se contentant pas de croire toutes les vérités révélées par Dieu et déclarées par l'Église, ce qui est nécessaire pour être sauvé, mais veillant pour, de plus en plus, en découvrir de nouvelles [...] et s'appliquant à les pénétrer afin d'en tirer le suc et la moelle dont elle se nourrit, se délecte et s'enrichit [...], tout ceci dans une attention constante à comprendre les mystères de notre religion (5).

Les ultimes recommandations que sa mère lui a fait parvenir par Monsieur Singlin, qui l'assistait à son lit de mort, ne s'effaceront jamais de la mémoire d'Antoine Arnauld :

Je vous prie de dire à mon dernier fils que, Dieu l'ayant engagé dans la défense de la Vérité, je l'exhorte et le conjure de sa part de ne s'en relâcher jamais, et de la soutenir sans aucune crainte, quand il irait de la perte de mille vies ; et que je prie Dieu qu'il le maintienne dans l'humilité, afin qu'il ne s'élève point par la connaissance de la Vérité, qui ne lui appartient pas, mais à Dieu seul (6).

Et lorsque, quelques mois plus tard, il prête serment de docteur de Sorbonne, l'engagement qu'il prend de défendre la Vérité n'est certes pas de pure forme, ayant bien, dit-il, « fait réflexion jusqu'où il peut nous conduire dans les rencontres qu'il nous fera naître ».

Il en aura beaucoup, et difficiles, sa vie durant. Il les affrontera sereinement, fidèle au serment prêté, ne se déroband pas au combat chaque fois que les circonstances le rendront nécessaire. Beaucoup estiment qu'un certain orgueil intellectuel, une humeur belliqueuse et le goût de la polémique l'ont porté à multiplier abusivement les occasions d'en découdre. Cela mérite discussion car, d'une part, le plus souvent, Arnauld n'est pas à l'origine des querelles qu'on lui impute, et d'autre part, il convient de ne pas oublier que l'enjeu de ces controverses est d'une réelle importance parce que, derrière bien des points apparemment de détail, sa cachent des questions de principe dont, aujourd'hui, avec le recul du temps, on commence à comprendre que la méconnaissance, volontaire ou non, a eu des conséquences d'une portée incalculable sur le plan spirituel.

Arnauld en a une conscience aiguë. Sans échapper au conditionnement culturel et religieux de son époque, il est d'abord un homme de foi, sensible avant tout à l'intemporel. Pour cette raison, il ne se préoccupe que fort peu d'opportunités, très secondaires à ses yeux, par rapport à l'essentiel : la Vérité, une, éternelle et infinie, qui, en aucun cas, ne saurait être mise en balance avec les vérités relatives et changeantes du monde.

Consacrées à l'absolu, la vie et l'œuvre du grand Arnauld forment un tout cohérent dont la foi est le ciment.

La foi, dans la nature déchue, est difficile aux hommes, et elle le devient toujours davantage au fur et à mesure que la Révélation s'éloigne dans le temps. Celle-ci, édulcorée par les gloses et les exégèses, perd de son évidence, et malgré de périodiques sursauts, l'Église elle-même l'affadit en l'adaptant aux exigences de l'évolution de l'esprit du monde. Ainsi, après les violentes secousses de la Réforme et de la Contre-Réforme, le brillant renouveau de la foi catholique commence à s'essouffler ; des pratiques extérieures très suivies, mais d'une manière routinière, se développent fâcheusement au détriment d'une vie intérieure que l'engouement pour la science rend vulnérable. C'est alors qu'il appartient à des clercs comme Arnauld, possédant de vastes connaissances, de s'en servir pour prouver à ceux que leur savoir — ou leur illusion de savoir — risque de détourner de la foi, qu'il n'y a aucune raison de céder à cette tentation.

Également doué pour les mathématiques, la philosophie et le droit, curieux de belles lettres, logicien rigoureux et pédagogue averti, il est et demeure avant tout un théologien aussi convaincu qu'érudit, et c'est à ce titre qu'il s'attelle à cette tâche avec toute l'énergie qu'il a héritée de ses ancêtres.

Il mobilise toutes les ressources de son intelligence et puise dans toutes les connaissances qu'il a assimilées les arguments pour convaincre que la foi et la raison ne sont pas incompatibles, mais que celle-ci doit, dès que l'on aborde le plan spirituel, s'effacer devant celle-là, et qu'elle peut le faire sans déroger.

La foi « veillante et attentive » qui est la sienne préserve Arnauld de se laisser séduire plus qu'il ne convient par les raisonnements des philosophes, et, s'il leur reconnaît des mérites certains dans l'étude des phénomènes de la nature, il leur dénie la capacité de traiter des principes qui relèvent du surnaturel. Il ne se sert de leurs idées dans ce domaine qu'autant que, n'étant pas en contradiction avec la Vérité révélée, elles peuvent utilement prévenir les erreurs auxquelles pourrait entraîner une soif incontrôlée de savoir profane. C'est ainsi que, même s'il s'est, peut-être, illusionné sur la philosophie de Descartes dont il ne décela pas aussi rapidement que Pascal les extrapolations hasardeuses auxquelles elle pouvait donner lieu, il est néanmoins visible qu'il ne la prend en considération que dans une perspective d'apologétique chrétienne, et dans la mesure où elle lui semble respecter l'orthodoxie de la foi, y ayant seulement recours

pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes de ces derniers temps semblent avoir à l'irréligion et au libertinage, par un moyen proportionné à leur disposition (7).

Cette remarque figure dans une lettre à Du Vaucel où Arnauld, reprenant un écrit antérieur, explique que Descartes lui paraissait

un homme qui avait toutes les qualités, que ces sortes de gens pouvaient désirer, pour rabattre leur présomption et les forcer au moins d'entrer dans de justes défiances de leurs prétendues lumières (8).

Il ne manque pas d'autres textes manifestant nettement les limites du cartésianisme d'Arnauld, et, pour n'en citer qu'un, retenons cet extrait d'une lettre où, à propos d'une manière singulière d'expliquer la transsubstantiation, il écrit à son correspondant :

Je trouve encore bien étrange que ce bon religieux [il s'agit du Père Des Gabets de la Congrégation de St. Vannes] prenne M. Descartes pour un homme fort éclairé dans les choses de la Religion, au lieu que, hors les points dont il s'était persuadé par sa philosophie, comme est l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, tout ce qu'on peut dire de lui de plus avantageux est qu'il a toujours paru être soumis à l'Église (9).

Pour juger d'ailleurs de la position d'Arnauld à l'égard de la philosophie, on peut aller puiser dans plusieurs lettres de son abondante correspondance et retenir, par exemple, dans celle qu'il adresse au Marquis de Roucy à l'occasion de sa controverse avec Malebranche, cette phrase indiquant très franchement que, quelque soin qu'il ait de ne se prononcer sur l'ouvrage de cet auteur qu'après l'avoir soigneusement étudié, c'est à la lumière de la foi qu'il procèdera à cet examen :

Mais je ne crois pas aussi qu'on pût souhaiter de moi que je me dépouillasse de tous les préjugés que les vérités de la Foi, établies par la Tradition, me pourraient donner contre ce système (10).

Arnauld ne se targue pas d'une fausse objectivité. Le critère décisif qui emportera ou non son adhésion aux idées exposées dans l'ouvrage soumis à son jugement sera leur conformité avec les vérités de la foi, telles que la tradition les a perpétuées après les avoir établies. Il a, pour procéder ainsi, de bonnes raisons, la première étant, comme il l'écrit dans une autre lettre au même Marquis de Roucy sur le même sujet, que

il est si aisé de prendre le faux pour le vrai, quand on s'arrête trop à ses méditations, et qu'on ne consulte pas assez l'Écriture et les Saints Pères (11).

Autre preuve qu'il ne faut pas surestimer chez lui l'importance qu'il accorde aux connaissances intellectuelles, profanes ou même sacrées, cette confiance faite à Du Vaucel, à propos des discussions auxquelles donnait lieu le problème de l'infaillibilité pontificale :

Je ne puis que je ne regarde comme une grâce singulière que Dieu m'a faite, de ce que je me sens beaucoup plus touché de la sainteté de la vie que de la pureté de la doctrine, parce que la science ne me semble rien, si elle ne conduit à la piété (12).

Et encore ceci, dans une lettre adressée à sa nièce, Mère Angélique de Saint-Jean :

La sanctification de la personne du monde la plus pauvre et la plus vile me paraît quelque chose de plus grand que les établissements ou les renversements des Empires (13).

Attitude évangélique qui montre la distance qu'Arnauld prend à l'égard de tout ce qui relève du monde et qui ne concerne pas seulement le comportement ou le savoir, mais également la politique au sujet de laquelle, écrivant toujours à sa nièce, il remarque, à l'occasion de l'affaire de la régale, qu'il appartient aux gens d'Église d'observer une indispensable retenue à l'égard des affaires de l'État (14).

Il n'est pas inutile de rappeler ici, pour faire justice des accusations si souvent portées contre Arnauld d'avoir été la tête d'un parti ourdissant de sombres complots contre la religion et l'État, qu'il ne s'est jamais départi, en toutes circonstances, y compris celles qui lui étaient le moins favorables, d'une indéfectible loyauté à sa patrie et au roi.

Il l'a dit et prouvé à maintes reprises, et, en examinant de près ses prises de position sur certaines questions délicates, on doit reconnaître qu'elles lui ont été essentiellement inspirées par le souci de servir la vérité et la justice, selon qu'un docteur de Sorbonne est tenu de le faire en tant que gardien de la foi et défenseur de la vérité révélée. Mieux informé ou plus éclairé, le roi aurait compris que les préoccupations d'Arnauld et de ses amis étaient au premier chef d'ordre spirituel, et qu'en les exprimant, ils n'avaient d'autre objectif que la sauvegarde des vérités de la religion à un moment où l'évolution des idées en minait insidieusement les fondements.

Si cette vigilance de tous les instants dont Arnauld ne cesse de faire preuve dans la défense de la doctrine permet de qualifier sa foi de « veillante », le souci non moins constant qu'il a de discerner le vrai du faux et de pénétrer en profondeur les mystères de la religion autorise qu'on lui décerne également le qualificatif d'« attentive ».

En effet, la nécessité de débusquer erreurs et déviations, comme Arnauld estime que l'exige de lui le serment prêté lors de sa prise de bonnet, impose une attention rigoureuse et sans complaisance à tout ce qui s'écrit et se dit dans le domaine de la foi, en sorte qu'elle puisse être maintenue dans toute sa pureté. Il ne s'agit pas de croire n'importe quoi ni de douter de tout, mais d'affirmer la vérité telle qu'elle a été révélée par la miséricorde ineffable de Dieu à travers le Verbe fait chair. Le mystère est infini et vouloir le percer par la seule force de notre entendement est une illusion. En pareille matière il est vain d'opposer la foi et la raison, dangereux de se fier à l'imagination et aux opinions subjectives qu'inspire l'esprit de système. C'est pourquoi Arnauld, malgré l'intérêt réel qu'il porte à leurs travaux, s'impose une grande réserve à l'égard des philosophes et des savants et ne conserve des théories scientifiques et des systèmes philosophiques que ce qu'ils peuvent contenir de vérité, remarque-t-il avec Nicole,

sans épouser généralement les sentiments d'aucun en particulier et sans se déclarer aussi généralement contre aucun,

parce que s'il faut admettre dans les sciences profanes qu'il n'y a aucune force d'autorité supérieure à la raison, il importe cependant de soumettre celle-ci à l'autorité divine

dans des sciences qui, traitant des choses qui sont au-dessus de la raison, doivent suivre une autre lumière qui ne peut être que celle de l'autorité divine (15).

Envisagée sous cet angle, la logique n'est qu'une méthode, un art de penser et de raisonner d'une valeur toute relative. Elle perd ses droits dès que l'on aborde le domaine de la Révélation. Celle-ci est d'ordre suprahumain ; elle ne peut être limitée par rien ni personne ; les Écritures l'ont fixée et les Apôtres, avec les Pères selon la succession apostolique, l'ont interprétée. Il incombe aux théologiens, aux docteurs de l'Église, d'en maintenir la tradition intacte, à travers les adaptations que l'évolution des conditions de temps et de lieu rend nécessaire. Ces adaptations ne vont pas sans d'inévitables altérations et déviations inhérentes à l'imperfection de la nature déchue. Pour pallier cet état de fait, il n'y a d'autre moyen que de se référer inlassablement aux sources, sans négliger aucun des textes reconnus par la tradition, en expliquant, chaque fois que cela s'avère indispensable, comment les contradictions apparentes des interprétations auxquelles ils ont donné lieu en fonction des circonstances indéfiniment changeantes de l'histoire humaine, ne peuvent

nullement altérer la vérité qui, en tout état de cause, relève d'une transcendance inaccessible aux raisonnements les plus subtils de l'intelligence humaine, faillible et bornée par nature. Rien ne peut atteindre à la perfection divine, et c'est le rôle des gardiens de la foi de rappeler aux croyants l'impérieuse nécessité de ne pas céder à une subjectivité abusive. L'homme n'est pas à lui-même sa propre fin. Il lui faut retrouver l'innocence perdue, retourner à Dieu, son origine et sa fin, par la médiation du Verbe incarné, le Christ : mystère suprême et insondable que, seule, la foi, cette confiance toute simple en Dieu, peut nous faire approcher. La foi est donc bien la première manifestation de la grâce, cette foi dont l'Église, malgré toutes ses errances dues à l'imperfection des hommes, clercs et laïques, qui la composent, a su maintenir la perpétuité. L'Église se trompe fréquemment en tant qu'institution temporelle, mais, parce qu'elle est d'origine divine, elle demeure la gardienne du dépôt sacré, et l'Esprit Saint qui souffle où et quand il veut, suscite, de façon souvent imprévisible, des hommes et des femmes, en religion ou non, qui, d'une manière ou d'une autre, témoignent de Jésus-Christ, Voie, Vérité et Vie.

C'est une foi de cette sorte qui anime Arnauld ; c'est elle qui, au milieu des épreuves, le maintient dans une sérénité qui ne s'est jamais démentie. « Sur tout, je m'abandonne à la Providence de Dieu », écrit-il en octobre 1682 à sa nièce Angélique de Saint-Jean. Ce n'est pas une clause de style. Tous ceux qui l'ont connu et approché sont unanimes à rendre hommage à son équanimité, cette tranquillité, cette égalité d'humeur qu'il conserve en toutes circonstances, favorables ou adverses. Et l'on est frappé, en lisant ses lettres, de la distance qu'il sait prendre avec les événements et de la mesure qu'il observe à l'égard des personnes, alors même qu'il combat le plus vigoureusement leurs idées. On découvre derrière le théologien rigoureux la bonté de l'homme, mais on ne doit jamais attendre de lui de vaines complaisances ; dès que l'essentiel est en jeu, rien ne peut le faire réfléchir :

Ceux qui défendent la Vérité ne doivent pas aussi regarder dans leurs actions et leurs paroles, si elles paraissent faibles ou fortes à ceux qui en jugent par des vues humaines, mais si elles sont conformes à la Vérité et avantageuses à l'Église (16).

Aucun ménagement n'est de mise lorsque la foi est en question, encore que, souligne-t-il, l'ardeur à combattre les idées qui paraissent contestables et dangereuses ne doive jamais entraîner à manquer ni à la charité à l'égard des personnes, ni à l'impartialité,

parce qu'un Docteur ne doit en cette qualité haïr que l'erreur, et la doit haïr jusque dans ceux qu'il aime le mieux ; et ne doit aimer que la Vérité, et la doit aimer jusque dans ceux qui le haïssent le plus (17).

Qu'il s'agisse des Jésuites, des Calvinistes, de Malebranche ou de qui que ce soit d'autre, ce n'est pas « un esprit d'animosité », de vengeance ou d'ambition qui le guide dans les controverses où il s'est affronté avec eux, mais l'unique souci de défendre la vérité. La preuve en est que, lorsqu'on peut lui démontrer avec des arguments valables fondés sur l'Écriture et la tradition qu'il s'est trompé, il s'est toujours fait un honneur de le reconnaître sans vain amour-propre car, en matière si importante et de tant de conséquences, on ne doit faire acception ni des sympathies ni des antipathies personnelles ; les préférences affectives et intellectuelles doivent s'effacer devant l'évidence et il faut tout simplement suivre sa conscience. En outre, il convient de récuser toute coercition et toute violence, à l'exception de celle que l'on doit se faire à soi-même. C'est difficile, mais le Souverain Juge nous a avertis « qu'il y en aura peu de sauvés, que la voie qui mène à la vie est étroite, et que peu la trouvent, et qu'on ne doit point prétendre d'aller au ciel, si on ne se fait violence ».

Cela amène tout naturellement à se pencher sur la manière dont Arnauld, au plus profond de lui-même, comprend et vit la foi. C'est évidemment ce qu'il y a de moins aisé à percevoir, encore que, la première qualité de la foi étant d'être « vivante », il soit possible de s'en faire une idée, puisque, comme le dit saint François de Sales :

De même que l'âme ne peut demeurer dans le corps sans produire des actions vitales, ainsi la charité ne peut être jointe à notre foi sans opérer des œuvres conformes à cette vertu. L'on obtient par là une première qualité de la foi qui est d'être vivante ; qualité excellente parce qu'étant jointe et unie à la charité et vivifiée par elle, la foi devient forte, ferme et constante. Elle fait plusieurs grandes et bonnes opérations (18).

En ce qui concerne Arnauld, on a déjà pu en avoir quelques aperçus en le suivant dans sa mission de défenseur de la vérité, en qualité de docteur de Sorbonne. Il est temps maintenant de l'étudier de plus près, en essayant, autant que faire se peut, de mieux appréhender ce qui constitue la substance de sa foi, telle que les témoignages de ses proches en ont perçu les effets et conservé le souvenir, et surtout, telle qu'elle émane de ses lettres, de son testament spirituel, de l'ensemble de ses travaux, et en particulier du « *Discours sur l'amour de Dieu* » qui mérite que l'on s'y arrête quelques instants.

Non publié du vivant d'Arnauld — il ne le fut pour la première fois qu'en 1738 — c'est un texte très court dont on ignore quand et à quelle occasion il fut écrit, mais dont on sait par Fontaine que le thème dont il traite était cher à Arnauld qui aurait souhaité pouvoir lui consacrer un ouvrage entier :

Comme c'était l'objet qui le remplissait le plus, c'était aussi à quoi il souhaitait le plus de sacrifier sa plume [...]. L'Église assurément a fait une perte de ce que ses autres affaires l'ont toujours détourné de ce beau dessein (19).

Cette dernière remarque du mémorialiste corrobore ce qui a déjà été dit de la conscience avec laquelle Arnauld accomplit une tâche qui, parce qu'elle correspond à ce qui est pour lui un devoir d'état, l'oblige à différer des travaux chers à son cœur. Et ceci « sans rien perdre de l'onction de son esprit », ajoute Fontaine qui souligne :

Ce qui l'entretenait dans cette sainte disposition, est qu'il ne se donnait à ces écrits de critique que comme en passant, regardant toujours l'ouvrage qu'il réfutait comme étant peut-être le dernier auquel il serait obligé de répondre. Toute sa pente le portait à des ouvrages plus édifiants. Il avait toujours soin d'avoir en vue celui de l'amour de Dieu (20).

Cet ouvrage n'ayant pas vu le jour, le « *Discours sur l'amour de Dieu* », que l'on peut vraisemblablement considérer comme une esquisse de ce qu'il aurait pu être, ne laisse pas, dans sa brièveté et une certaine sécheresse, d'être instructif sur la spiritualité d'Arnauld.

Posant en postulat que l'amour de Dieu n'est autre que celui de la justice et de la vérité, Arnauld, d'entrée de jeu, se place au niveau des principes. Nous sommes loin d'un quelconque anthropomorphisme ; le point de vue adopté dépasse l'individuel et le général pour se situer d'emblée dans l'universel, au niveau de l'absolu, au-delà du relatif et du contingent. La justice et la vérité sont ici assimilées à la réalité totale, au principe primordial suprême qui échappe à toute condition de quelque nature qu'elle soit, spatiale ou temporelle. Si l'on veut donc saisir la portée effective de ce texte, il importe de se dégager des limites d'une interprétation strictement rationnelle, psychologique ou simplement morale, afin, débarrassé des conceptions erronées que l'on peut se faire de Dieu, d'approcher de « l'idée qu'on en doit avoir ».

L'amour de Dieu et celui de la vérité et de la justice ne sont qu'une seule et même chose, affirme Arnauld, qui dit expressément :

Qu'est-ce donc que l'Amour de Dieu ? C'est l'Amour de la Vérité et de la Justice : car Dieu n'est que Vérité et Justice souveraine et éternelle. Qui le conçoit autrement, le conçoit mal ; et saint Augustin insiste en mille endroits sur le soin qu'on doit avoir d'écartier toutes les autres idées qu'on pourrait se former de Dieu, et qui nous en feraient une idole et un fantôme, au lieu de nous le faire concevoir tel qu'il est (21).

Nous sommes bien dans le domaine de la transcendance. Comment l'homme, en l'état qui est le sien, peut-il y avoir accès ? Arnauld répond que l'homme étant une créature dotée d'intelligence et de volonté ne peut que vouloir, selon l'ordre naturel qui est le sien, ce que veut la loi éternelle en dehors de quoi il n'y a rien. La raison dont il est pourvu ne peut, malgré ses limites naturelles, que l'inciter à se rendre à cette évidence, et, par la logique, étude des conditions propres à l'entendement humain, le déterminer en quelque sorte naturellement à vouloir cette vérité et cette justice comme le bien suprême qu'il doit désirer et auquel il doit se soumettre entièrement, dont il ne doit à aucun moment se détourner et dont il doit également savoir que la connaissance qu'il en peut avoir échappe aux raisonnements discursifs par lesquels il pourrait être tenté de l'exprimer, ceux-ci ne pouvant en aucune façon enfermer dans leurs limites une conception illimitée. L'Amour de Dieu apparaît ainsi une nécessité de tous les instants, supérieure à toute autre nécessité, ni mystiquement passive, ni rationnellement volontaire, manifestation permanente du lien de dépendance de l'ordre naturel au principe surnaturel qui le fonde, en quoi l'homme trouve son unique raison d'être.

Pour rendre ces spéculations plus accessibles, Arnauld n'hésite pas à prendre des exemples dans la vie ordinaire. A l'instar de son maître Saint-Cyran, il estime indispensable de proportionner aux qualifications de ceux à qui il s'adresse ou qui s'adressent à lui, ce qu'ils peuvent atteindre de la vérité ; car, comme il l'écrit à M. de Nointel à propos de la prédestination :

Comment la liberté et l'indifférence de l'homme se peut accorder avec la certitude de la providence, il faut avouer que c'est un secret incompréhensible, et qui passe l'intelligence des hommes, dont il ne faut pas s'étonner, parce que notre esprit étant fini il n'est pas étrange qu'il ne puisse comprendre l'infini (22).

Voilà qui projette un trait de lumière sur la foi intime d'Arnauld : l'acceptation du mystère. Le théologien subtil, savant et érudit, l'esprit encyclopédique dont les avis font autorité dans l'Europe religieuse et intellectuelle, y compris auprès de ceux qui le contestent le plus, le canoniste méthodique et pointilleux dont la vigilance est rarement prise en défaut,

n'est, en tant qu'homme privé, qu'un chrétien très humble dont la piété sans ostentation s'exprime en une pratique toute de discrète ferveur. Racine et les autres mémorialistes de Port-Royal rapportent sa dévotion à la récitation du chapelet qu'il dit presque tous les jours avec la simplicité d'un enfant, un de ces enfants qu'il aime et dont, dans les maisons amies où il trouve refuge, il se plaît à partager les jeux innocents. Fontaine, Thomas du Fossé, Hermant, Quesnel, d'autres encore, soulignent à l'envi son ouverture de cœur, sa bonté, sa douceur, son indulgence, son désintéressement, un oubli de lui-même et une simplicité candide qui avait fait dire à Saint-Cyran qu'elle était admirable et qu'on avait peine à « l'allier avec tant d'esprit et tant de cœur », comme s'en souvient Fontaine. D'ailleurs tous ceux qui ont eu recours à sa direction ont hautement apprécié sa compréhension. Quant à lui, on sait avec quelle exemplaire docilité il s'est soumis à ceux à qui il s'en était remis pour le diriger, que ce soit Saint-Cyran, Singlin ou tout autre.

Comme sa sœur, la grande Angélique, qui a eu toute sa vie la tentation de se réfugier dans l'anonymat d'une simple sœur de la Visitation, le grand Arnauld a plus d'une fois éprouvé le désir de prendre du champ par rapport aux responsabilités lui incombant en qualité de théologien défenseur de la foi. Il aurait aimé pouvoir consacrer plus de temps que ne lui permettaient les circonstances à des activités spirituelles plus enrichissantes que la rédaction d'ouvrages de doctrine et de polémique. Fontaine, nous l'avons vu, le dit très clairement, qui, établissant un parallèle entre lui et son neveu Sacy, fournit de précieuses indications sur la manière dont les Messieurs avaient coutume de collaborer dans leurs travaux, sans la moindre vanité d'auteur :

Pour l'ordinaire M. Arnauld s'occupait plus à combattre pour défendre comme les dehors de l'Église, M. de Sacy travaillait davantage à ce qui pouvait édifier le dedans. L'un abattait par la force de sa plume ce qui s'opposait à la Vérité, l'autre travaillait à faire régner la Charité ; et unissant quelquefois leurs travaux, comme leurs cœurs étaient unis, le neveu avait part aux écrits que l'oncle produisait contre ceux qui attaquaient l'Église et l'oncle avait part aux ouvrages de piété que le neveu composait pour les âmes saintes (23).

Arnauld n'a pas la réputation d'un contemplatif et la tonalité générale de son œuvre ne porte pas à penser qu'il l'ait été. Cette première impression doit cependant être nuancée, dès lors que, s'étant familiarisé avec sa vie et son œuvre, on s'aperçoit que ni l'une ni l'autre n'auraient pu se soutenir sans une vie intérieure intense.

La pureté de ses mœurs, l'abnégation avec laquelle il a assumé son

devoir d'état, le comportement totalement désintéressé d'une longue vie en sont le témoignage évident, tout comme la volonté de sacrifice exprimée lors d'un engagement au service de Dieu dont les faits ont démontré qu'il était irrévocablement fondé au plus intime de son être :

J'ai fort pesé ces paroles de votre dernière lettre, que Dieu m'appelle à des combats qui me causeront des blessures, et peut-être la mort ; et je les ai prises comme un oracle et une prophétie des persécutions qui m'attendent dans la défense de la Vérité et je puis dire avec vérité que cela m'a donné de la joie ; et que je puis dire que je me suis offert aujourd'hui de bon cœur à la messe, pour être martyr de la charité et de l'amour comme les autres saints l'ont été de la Vérité de Jésus-Christ (24).

Quant à son œuvre, il est certain qu'elle n'aurait pu se développer avec autant de suite et de fermeté sans être constamment renouvelée par la foi inébranlable qui inspirait son auteur. Arnauld puise ses forces dans la prière. Il est de ceux dont la vie et le travail sont une oraison permanente, et s'il se méfie des exaltations fugaces des imaginations trop promptes à prendre leurs transports subjectifs pour de véritables unions mystiques, il se montre tout aussi réticent devant un certain stoïcisme chrétien. Récusant également tout excès de quiétisme ou de volontarisme, il s'en tient fermement à la foi en Jésus-Christ, unique condition du salut, renonçant à ses lumières propres pour se laisser éclairer par celles de l'Écriture et des saints Pères. Dès sa jeunesse il avait su que les chrétiens doivent se préparer aux disgrâces « par la prière et la méditation des choses saintes » et un abandon total à Dieu. Il en évoque fréquemment la nécessité, se souvenant de ce que son maître Saint-Cyran lui avait dit lors d'un de leurs derniers entretiens, que

plus on avance dans la Vérité, plus le chemin s'étrécit ; mais aussi en même temps la Charité s'élargit (25).

Ce lui est occasion d'insister sur la miséricorde infinie de Dieu, et l'on rencontre à tout instant sous sa plume de nombreux passages qui infirment le reproche de rigorisme décourageant et d'austérité rebutante si souvent formulé contre lui. Deux extraits de lettres à de jeunes religieuses de Port-Royal donneront un exemple du ton reconfortant que pouvait lui inspirer son expérience intérieure :

Un seul acte d'abandon de votre âme entre les mains de Dieu est capable d'effacer toutes les fautes dont la mémoire vous trouble. Fiez-vous en à moi. Je connais assez le fond de votre âme pour vous assurer que la seule chose que vous avez à craindre est de trop craindre et de ne

pas assez espérer en la miséricorde de Dieu. Elle est infinie et infiniment plus grande que tous vos péchés. Ce sera elle qui vous sauvera et non vos propres mérites (26),

écrit-il à l'une, travaillée par la maladie et le scrupule ; et à une autre, doutant que Dieu l'aime et qu'elle l'aime :

Avez-vous oublié ces belles paroles de saint Bernard « que celui qui aime Dieu ne doit point entrer en défiance qu'il ne soit aimé de Dieu » ? Cessez donc, ma sœur, d'être en doute de la chose du monde la plus certaine, qui est que Dieu vous aime, puisque vous l'aimez, et qu'il vous aime beaucoup, puisque vous l'aimez beaucoup (27).

On pourrait multiplier les citations de cette veine tirées de missives envoyées en diverses circonstances douloureuses, telles celles à Mère Agnès lors de la mort de leur sœur Angélique, à Mère de Ligni lors de la mort de Singlin, à son neveu Pomponne, durement et simultanément éprouvé par sa disgrâce et la mort d'un fils. De toutes, il émane les accents d'une charité inspirée par une foi vécue en profondeur et dans toutes les situations de la vie. Elles touchent par leur évidente sincérité et fournissent ample matière à réflexion sur les fins dernières de la destinée humaine.

*
* *

Homme de foi, Antoine Arnauld est un homme de bonne foi. Il ne sait pas dissimuler et ne le veut pas. Il a horreur du mensonge, et on peut le croire sur parole lorsqu'il écrit à son frère d'Andilly :

La sagesse des enfants de Dieu est de ne rien feindre, de n'aimer que ce qui est vrai, d'éviter tout déguisement et tout mensonge, et de regarder comme un honneur et un avantage les mauvais traitements qu'on souffre pour la Vérité (28).

et dans une autre lettre au même :

En matière de Vérité, il ne faut pas se régler sur les règles d'une politique humaine (29).

Quant à lui, il ne s'y est jamais résolu, et l'on sait les calomnies et les persécutions que lui a valu ce comportement sans compromission. Il a subi les unes et supporté les autres avec courage et sérénité parce qu'ayant, une fois pour toutes, placé sa confiance en Dieu, il y a trouvé la paix de l'âme.

Son combat pour la vérité n'a en définitive d'autre but que de rappeler aux hommes tentés de l'oublier la primauté absolue de Dieu. La vigueur et la rigueur qu'il y déploie ne sont pas la manifestation sectaire d'un fanatisme, mais l'expression d'une certitude grâce à laquelle il est possible à l'homme de découvrir que la vraie liberté n'est pas en lui-même, mais en Dieu, source de toute vie, Dieu qui est vérité et justice.

On comprend alors qu'Arnauld, si rationaliste qu'il soit ou puisse paraître, est d'abord et essentiellement un croyant : « J'ai eu toute ma vie un attachement inviolable à la Foi », écrit-il, quittant en 1679 la France pour un exil qui devait être définitif, dans un testament spirituel où il a pris soin de démontrer, point par point, son indéfectible fidélité à l'Église. Il confirmera ce testament, en juin 1694, quelques semaines avant de mourir à Bruxelles, en paix avec Dieu et sa conscience.

Comme saint Paul à Timothée, il aurait pu dire :

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

NOTES

(1) Ms. 148 de la Bibl. de Port-Royal.

(2) Antoine Arnauld, *Œuvres complètes*, éd. Paris-Lausanne, 1775-1781, t. XXVII, *La Fréquente Communion*, p. 121.

(3) *Ibid.*

(4) Saint François de Sales, *Œuvres complètes*, éd. d'Annecy 1892-1932, t. X, sermons, p. 215.

(5) *Ibid.*

(6) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. Pléiade, t. I, p. 517.

(7) *Op. cit.*, t. III, lettre DCCCXXX.

(8) *Ibid.*, Réponse à un écrit de M. Le Moyne, Doyen de Vitré en Bretagne, contre Descartes.

(9) *Op. cit.*, *id.*, t. I, lettre CCXLIII.

(10) *Op. cit.*, *id.*, t. II, lettre CCCXLVI.

(11) *Op. cit.*, *id.*, t. II, lettre CCCLXIV.

(12) *Op. cit.*, *id.*, t. II, lettre CCCXCVIII.

(13) *Op. cit.*, *id.*, t. II, lettre CCCLXXXVI.

(14) *Op. cit.*, *id.*, t. II, lettre CCCLXXXVI.

(15) *La Logique de Port-Royal*, éd. Flammarion, col. Science de l'homme, second discours, p. 56.

(16) *Op. cit.*, t. I, lettre CLXXXV, à une religieuse de Port-Royal.

(17) *Op. cit.*, t. II, lettre CCCCLXV, à M. Des Brosses.

(18) *Op. cit.*, t. X.

(19)-(20) Nicolas Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Cologne 1738, t. II, p. 97.

(21) *Op. cit.*, in t. XXIV.

(22) *Op. cit.*, t. I, lettre CCL.

(23) *Op. cit.*, t. II.

(24) *Op. cit.*, t. I, lettre à Saint-Cyran.

(25) *Op. cit.*, t. I, lettre XIII.

(26) *Op. cit.*, t. I, lettre LI.

(27) *Op. cit.* t. I, lettre LXXX.

(28) *Op. cit.*, t. I, lettre CL.

(29) *Op. cit.*, t. I, lettre CLXXI.